

RAPPORT FINANCIER 2022

Présenté par Eric SEYNAVE, Trésorier, au nom du Conseil d'administration

L'évolution du budget d'Espaces est très significative au cours des trois dernières années. Elle reflète l'accroissement de l'activité. Ainsi l'année 2022 a été une année de fort développement se traduisant par l'augmentation significative des produits, qui progressent de 11,92 % par rapport à 2021. A noter une part significative de produits exceptionnels et une augmentation des charges de 14 %.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation, tout comme l'an passé sont en progression avec une augmentation du niveau de l'activité : 7 299 K€ en 2022 contre 6 515 K€ en 2021 (+12.03 %). Il s'agit de l'évolution très forte des subventions.

Les prestations, correspondant à la part commerciale de l'activité de l'association, ont atteint 897 K€ contre 938 K€ en 2021, soit une baisse de 4.39 %.

En fait, nous observons deux tendances opposées :

- Une diminution sensible des prestations classiques (-23%) que l'on peut expliquer par :
 - Les difficultés à recruter des encadrants ce qui limite la capacité à prospecter de nouvelles opérations,
 - La perte du marché Port de Paris (35 K€),
 - Le passage de certaines prestations en conventions.
- Une forte augmentation des activités de ventes avec :
 - La ressourcerie qui poursuit une rapide progression de son chiffre d'affaires (de 111 K€ en 2021 à 199 K€ en 2022), soit +78.53 %,
 - Les animations au sein du Jardin Piqueur avec l'ouverture du chantier ANVV fin 2021 (11 K€).

Les subventions liées aux activités et projets sont en augmentation : 5 900 K€ contre 5 313 K€ en 2021 (+ 11.05 %). Une évolution qui s'explique par :

- L'augmentation des aides à l'emploi qui reflète l'accroissement de l'activité,
- L'acquisition de nouveaux financements tels que la Revitalisation avec le projet Vers les métiers de la transition écologique (167 K€),
- La progression des formations prise en charge par Uniformation de 299 K€ contre 101 K€ en 2021, soit +196 %,
- Le financement FDI pour le développement de nouveaux projets à hauteur de 212 K€.

Nous notons tout de même une forte diminution de la subvention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie passant de 301 K€ à 192 K€ en 2022, soit une diminution de 110 K€ (36.66 %). Cette décroissance est liée à la fin du financement des postes de techniciens rivière et des emplois aidés.

A noter également la diminution importante des subventions des conseils départementaux qui passent de 89 K€ à moins de 17 K€.

L'évolution des principaux postes est la suivante :

Répartition des produits	Répartition des produits 2022	Répartition des produits 2021	
Groupements, Communes, CCAS et Organismes sociaux	891 246 €	717 555	19 %
Conseils départementaux	16 573 €	89 000	-437 %
Ville de Paris aides aux postes et PPIE	94 000 €	73 231	22 %
ACTIVITY 78 et 92	115 500 €	22 610	80 %
Conseil régional d'Ile-de-France	193 237 €	198 826	-3 %
Aides aux postes (CDD I)	2 673 416 €	2 223 058	17 %
Etat hors aides aux postes	452 803 €	427 406	6 %
Agence de l'eau Seine-Normandie	191 189 €	301 866	-58 %
Autres organismes publics (SNCF, RATP)	375 522 €	417 842	-11 %
Prestations	618 679 €	760 685	-23 %
Activités de ventes (Ressourcerie, café solidaire, culticime)	279 017 €	178 260	36 %
Entreprises - Fondations	683 662 €	615 478	10 %
Organismes associatifs	219 868 €	222 113	-1 %
Autres produits	691 740 €	401 945	42 %
Total	7 496 452 €	6 649 875	11 %

Cotisations, dons et legs

La part des dons et cotisations est en augmentation, 36 K€ contre 31 K€ en 2021.

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont en forte augmentation 195 K€ en 2022 contre 133 K€ en 2021, soit +46 % en raison de la modification d'approche pour l'intégration de l'aide modulable soit +140 k€ et le remboursement de la dette de Naturespaces soit 17k€.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 7 275 K€ contre 6 349 K€ en 2021, soit une augmentation de 925 K€ (+15 %), donc supérieure à la croissance des produits.

Elles s'inscrivent dans le cadre du développement des activités de l'association, l'acquisition de nouvelles immobilisations et le renforcement des équipes permanentes et en insertion. Ainsi certains postes de dépenses d'exploitation ont fortement augmenté pour les raisons suivantes :

- Entretien et maintenance : 120 K€ contre 97 K€ en 2021 dû à la mise en place d'alarmes de sécurité dans les bases vies, l'augmentation des tarifs due à l'inflation, le déploiement et développement des logiciels de comptabilité et paie, les réparations de véhicule résultant d'un parc automobile vieillissant,
- Honoraires divers : 128 K€ contre 28 K€ en 2021. Cette augmentation est essentiellement liée au développement du projet Vers Les Métiers de la Transition Ecologique (VLMTE),
- Frais de déplacement : 22 K€ contre 14 K€ en 2021. Augmentation due à la multiplicité des déplacements liée au développement des activités, la revalorisation du barème de remboursement des indemnités kilométriques et la hausse du prix du carburant,
- Service bancaire : 11 K€ contre 10 K€ en 2021, augmentation liée à la mise en place de cartes bancaires de paiement pour faciliter le fonctionnement des différents services,
- Téléphonie et internet : 83 K€ contre 73 K€ en 2021, augmentation du nombre de lignes téléphoniques et internet en cohérence avec l'évolution du nombre de salariés permanents

La masse salariale (équipe permanente et salariés en insertion) augmente très fortement : 5 798 K€ contre 4 988 K€ en 2021 soit +16.23 %. L'augmentation de ce poste qui représente 79 % du total des charges est essentiellement dû à l'augmentation des postes en insertion (447 K€) et de l'accroissement de l'équipe permanente (338 K€) afin de faire face aux flux d'activités. L'accord du 31 mai 2022 a fait passer la valeur du point de 6.15€ à 6.35€ en 2022 pour les salariés permanents qui a eu pour conséquence une hausse des salaires.

Les dotations aux amortissements représentent 94 K€ en 2022 contre 80 K€ en 2021, soit une augmentation de plus de 16 % qui s'explique par des achats exceptionnels de téléphones portables et d'ordinateurs portables afin d'équiper les salariés permanents pour faciliter le télétravail. Pour rappel Espaces a signé un accord sur le télétravail qui oblige à équiper les équipes ; et aussi par l'achat de matériels et d'outils en adéquation avec les nouvelles activités de l'association.

L'ouverture du chantier Animation nature et végétalisation en ville a également occasionné l'acquisition de matériel amortissable.

Le poste sous-traitance passe de 48 K€ à 0 K€ en 2022. La disparition de ce poste de dépense s'explique par le fait qu'en 2021, nous avons eu recours à la sous-traitance pour pallier les difficultés rencontrées sur le chantier T2. Le renforcement des équipes en interne a également permis de ne pas mobiliser de dépense sur ce poste.

Résultat d'exploitation 2022

Le résultat 2022 est excédentaire de 169 204 € en 2022 contre 249 417 € en 2021 soit -32 %. Rappelons que l'année 2021 avait été marquée par des subventions exceptionnelles qui avaient permis de soutenir l'association lors de la crise sanitaire du Covid.

Ce résultat nous permet de continuer de renforcer nos fonds propres qui passent de :

- 123 738 € en 2020
- 630 K€ en 2021
- 783 K€ en 2022

Rappelons qu'une gestion raisonnable voudrait que les fonds propres d'une association couvrent environ 6 mois de la masse salariale des permanents, soit dans le cas d'Espaces, environ 900 K€.

Donc, la situation s'améliore mais nous devons poursuivre ces efforts pour sécuriser l'équilibre financier de l'association.

L'actif net immobilisé reste stable de 364 K€ à 372 K€ en 2022.

NaturEspaces

La filiale NaturEspaces a amélioré son résultat d'exploitation en 2022, ce qui lui a permis de rembourser les 17 K€ qu'Espaces avait abandonnés sur l'exercice 2020, dans l'attente d'un retour à meilleure fortune.

Espaces a réussi, grâce à la mobilisation de tous, permanents et salariés en insertion, à l'engagement du Comité de direction, du Conseil d'administration et du Bureau, à l'investissement des bénévoles ainsi qu'au soutien d'Emmaüs France et de tous ses partenaires institutionnels associatifs ou privés, à consolider une situation financière favorable à l'avenir de son activité. L'implication de son personnel a été cruciale. L'association poursuit sa vocation de ramener dans l'emploi des personnes aux existences fragilisées et à être un acteur moteur dans cette grande montée en puissance de démarches respectueuses, résilientes et régénératrices de nos milieux habités. Cette dynamique ne pourra perdurer que dans une attention soutenue à rester dans un modèle économique viable.

Les bons résultats de 2022 permettent d'envisager l'avenir d'Espaces avec sérénité en maintenant cependant deux points de vigilance :

1. Le niveau de la trésorerie,

et en particulier des encours car le montant des subventions réglées avec des délais pouvant aller jusqu'à deux ou trois ans (FSE) est en sensible augmentation, d'où une forte dégradation de la trésorerie disponible.

2. Le suivi budgétaire,

afin de sensibiliser les équipes à la nécessité d'un suivi régulier pour atteindre, en allure de croisière, l'équilibre économique de chaque chantier.

La mise en place récente d'une direction opérationnelle devrait permettre d'améliorer la performance d'Espaces dans ces deux domaines.